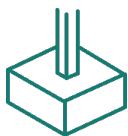


DESCRIPTION QUALITÉS





FONDATIONS ET STRUCTURE

Les fondations et la structure du bâtiment sont en béton armé. Conformément à la réglementation en vigueur, un organisme de contrôle technique indépendant (TCB) garantit la bonne exécution de la structure, ce qui garantit sa couverture par la police d'assurance des dix ans.



TOITURE

La toiture est plate inversée, isolée et imperméabilisée par des plaques d'asphalte, avec une finition en grès cérame. La toiture en pente sera en tuiles céramiques.



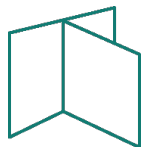
CHAPENTERIE INTÉRIEURE

La porte d'accès à la maison sera une porte blindée. Les portes intérieures seront laquées blanc mat, tout comme les poignées et la quincaillerie en aluminium ou similaire. Les chambres seront équipées de placards intégrés.



FAÇADES

Un bloc de béton de 20 cm est prévu pour l'extérieur, sur lequel sera appliqué 5 cm d'isolation thermique de type SATE, avec une finition en plâtre et une peinture blanche. L'intérieur est revêtu d'un bardage autoportant en plaques de plâtre stratifiées avec isolation thermique et acoustique, répondant ainsi aux exigences du CTE (Code Technique du Bâtiment). La menuiserie extérieure sera en aluminium, avec des panneaux à rupture de pont thermique et des systèmes de micro-ventilation conformes au CTE (Code Technique du Bâtiment). Le vitrage sera composé d'un double vitrage de 4+4 mm, d'une lame d'air de 18 mm et d'un panneau de verre de 6 mm.



SÉPARATEURS

Les cloisons séparant les parties communes et les appartements sont constituées d'un mur en parpaings vibrés de 7 cm avec isolation acoustique entre les panneaux. Les cloisons intérieures entre les différentes pièces de l'appartement sont constituées de cloisons en plaques de plâtre avec isolation thermique intégrée.



PLAFONDS

Les plafonds des parties communes pourront être recouverts d'un enduit d'escalier et d'un faux plafond en plaques de plâtre à l'intérieur de l'appartement.



REVÊTEMENTS DE SOL

Les revêtements de sol intérieurs, notamment ceux de la cuisine, du couloir, du salon-salle à manger, du hall d'entrée et des chambres, seront en grès cérame grand format d'une grande marque nationale, avec plinthes assorties. Des carreaux de céramique antidérapants C3 seront posés sur les terrasses extérieures.



REVÊTEMENTS

Les salles de bains seront carrelées avec du carrelage céramique national de grande marque. Une peinture intérieure sera appliquée aux plafonds et aux murs des logements, dans une couleur à déterminer par la maîtrise d'œuvre.



SALLES DE BAINS

Toutes les salles de bains seront équipées de toilettes et de lavabos en porcelaine blanche d'une grande marque nationale (modèle à déterminer). Les lavabos seront équipés de robinets monocommande HANS GROHE ou d'un modèle moderne similaire. Les douches seront équipées d'un pare-douche et de robinets monocommande avec barre de douche réglable en hauteur.



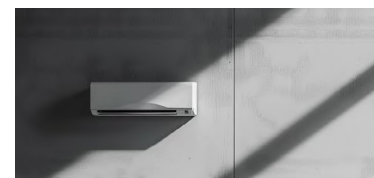
CUISINE

Les cuisines seront équipées de meubles hauts et bas, adaptés au type de logement, de marque SANTOS ou similaire. Le plan de travail et les panneaux muraux seront stratifiés, et l'évier sera équipé d'un mitigeur en acier inoxydable. La cuisine sera entièrement équipée d'appareils électroménagers Bosch ou similaires : micro-ondes, plaque à induction, hotte aspirante, réfrigérateur, lave-vaisselle et four électrique.



INSTALLATION ÉLECTRIQUE

L'installation électrique sera réalisée conformément à la réglementation sur l'électricité basse tension et au niveau d'électrification du logement. Un point d'éclairage et une prise électrique étanche seront prévus sur les terrasses et les balcons. Les mécanismes nécessaires seront installés à l'intérieur du logement afin de garantir la conformité au Code Technique du Bâtiment (CTE).



CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Les logements bénéficieront d'une certification énergétique A. Ils seront équipés d'un système de climatisation par pompe à chaleur gainable, qui desservira le salon-salle à manger et les chambres. La climatisation et la production d'eau chaude sanitaire (ECS) seront assurées par un système aérothermique à haute efficacité énergétique. La distribution d'air sera assurée par des gaines installées dans le faux plafond, avec des grilles de soufflage et de reprise dans chaque pièce.



INSTALLATIONS DE PLOMBERIE

Les logements seront conformes au CTE (Code Technique du Bâtiment). Ils seront équipés de vannes d'arrêt à l'intérieur et de vannes spécifiques dans les zones humides. Le système d'assainissement sera en PVC.



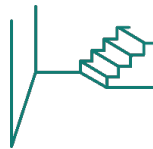
TERRASSE ET PISCINE DANS LA ZONE COMMUNAUTAIRE

Les logements disposeront d'une piscine et d'un jardin commun agrémenté d'espèces indigènes. Pour la construction des accès communs à la piscine et aux logements, tant depuis la rue que depuis l'intérieur du lotissement, des matériaux indigènes de l'île seront utilisés, intégrant ainsi le lotissement au paysage et au caractère local.



INSTALLATIONS AUDIOVISUELLES

L'installation audiovisuelle est conforme à la réglementation en vigueur en matière de télécommunications. La fibre optique ou des équipements similaires, le téléphone et la télévision par TNT seront installés jusqu'à l'entrée des logements. Les logements seront équipés de connexions TV et internet dans le salon-salle à manger et les chambres.



AIRE DE STATIONNEMENT ET VOIES D'ACCÈS

Chaque logement disposera d'un parking privé en sous-sol. Les logements du rez-de-chaussée bénéficieront d'un accès direct depuis leur parking, tandis que les logements du premier étage (F1) seront desservis par un ascenseur reliant le sous-sol à la partie commune, d'où l'on accède aux logements. Les murs et les plafonds du parking seront peints avec une peinture plastique lisse (couleur à déterminer par le Gestion de Projet), tandis que le sol sera en béton lissé.

MENTIONS LÉGALES

Conformément à la législation en vigueur, le projet final sera soumis aux contrôles techniques de qualité nécessaires. Le propriétaire se réserve le droit d'apporter des modifications motivées par des exigences techniques, juridiques, commerciales ou d'approvisionnement pour d'autres projets de qualité équivalente. Les images du bâtiment et de ses environs sont des simulations informatiques qui ne reflètent pas l'aspect réel du bâtiment ou de ses environs, ni l'aspect exact qu'ils auront une fois les travaux terminés. Le promoteur se réserve le droit de modifier les caractéristiques, l'agencement et les surfaces présentées dans ce projet, à la demande des autorités compétentes ou pour les besoins du projet lui-même et des besoins commerciaux. Les meubles présentés ici sont à titre indicatif uniquement et ne font pas partie de la maison ni inclus dans le prix d'achat.

yessflats
R E A L E S T A T E

www.yessflats.com

Reina Victoria 12, Bajos 2a

08021 Barcelona

+34 937 977 656

info@yessflats.com